



© Zoo de Doué la Fontaine

© Sheila Smith



Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)

Bogui Elie Bandama

☎ +225 78 26 27 85

✉ elie.bogui@csrs.ci

Koffi André Djaha

☎ +225 08 66 08 80

✉ andre.koffi@csrs.ci

Groupe des Productrices
de Manioc de la FMTE

Miézan Benié (S/p Nouamou)

☎ +225 06 53 88 43

Soma Fassié (S/p Noé)

☎ +225 07 44 37 71

N'dji Fatim (S/p Tiapoum)

☎ +225 57 73 29 23

LA CHAÎNE DE VALEUR VERTE DU MANIOC

Une alternative pour la conservation
de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy



La coopérative manioc de la FMTE est soutenue par :



CSRS
Centre Suisse de Recherches
Scientifiques en Côte d'Ivoire



Projet financé par :

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND

Une forêt essentielle mais menacée

La **Forêt des Marais Tanoé-Ehy** (FMTE), située dans la région du Sud-Comoé de la Côte d'Ivoire, est l'une des rares forêts au monde où l'on peut encore trouver de grands effectifs d'espèces de singes en danger d'extinction inscrites sur la liste rouge de l'UICN.

Elle est la seule où il serait encore possible de trouver le colobe bai de Miss Waldron et où est abritée une population viable de cercopithèques diane rolaway.

Bien qu'étant reconnue par les experts comme étant d'une **importance exceptionnelle** parmi les aires prioritaires de conservation régionale pour la forêt de Haute Guinée, la **FMTE est sous pression** du fait des activités anthropiques.

Les populations locales sont fortement dépendantes de la forêt pour leurs moyens de subsistance. Bien qu'elles soient conscientes des dégradations, il leur est difficile de résister aux exploitants extérieurs et de gérer leurs ressources dans la durée.



Désherbage du champs école de manioc



Epluchage de manioc par les femmes du groupement



Remise des équipements au groupement



Préparation de Gari sur les fours traditionnels

Développer des chaînes de valeur durables pour préserver la forêt

Afin de protéger cette forêt exceptionnelle, **une organisation communautaire de gestion** a été créée en 2008, permettant aux communautés locales d'être impliquées et de **gérer elles-mêmes durablement leurs ressources**.

Impliquer les communautés n'est toutefois pas suffisant, il est également essentiel de proposer des alternatives économiques.

L'amélioration des revenus des populations grâce au développement de filières vertes leur permet d'adhérer pleinement à la protection de la forêt.

Ainsi, le CSRS, à travers le programme de Recherches et Actions pour la Sauvegarde des Primates en Côte d'Ivoire (RASAPCI), avec l'appui de l'ONG Noé, soutient les communautés dans le développement de plusieurs chaînes de valeur, dont celle du manioc.

Les filières développées contribueront à la mise en place d'un Fonds de Conservation permettant de financer les activités de protection de la FMTE, telles que les patrouilles de surveillance, la reforestation et l'éducation environnementale.

Le Manioc BIO de la FMTE et ses dérivés

Le manioc est une des principales cultures vivrières en Côte d'Ivoire. La production nationale s'élève à environ 5 millions de tonnes par an et sa consommation se place au deuxième rang, après l'igname et devant le riz.

Autour de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy, **plus de 100 femmes se sont associées** pour travailler ensemble à la **production de manioc et de produits dérivés de qualité** (biologique).

Les **bonnes pratiques** de production, de récolte, de transformation et de stockage sont appliquées, grâce aux formations techniques du CSRS. Les tubercules sont produits dans des **champs écoles** où les boutures sont mises en terre dans des sols préparés et entretenus **sans pesticides ni herbicides**. Après la récolte, le manioc est directement transformé dans des **unités de production**.

- ▶ **Variété utilisée :**
Le Yavo, variété résistante et améliorée
- ▶ **Taux de matière sèche :**
40%
- ▶ **Rendement moyen :**
30 tonnes/ha
- ▶ **Goût :**
Doux
- ▶ **Produits dérivés :**
gari, attiéké, pâte de manioc, farine



Gari

Pâte de manioc



Boule d'attiéké

Farine de manioc

